Image not found or type unknown

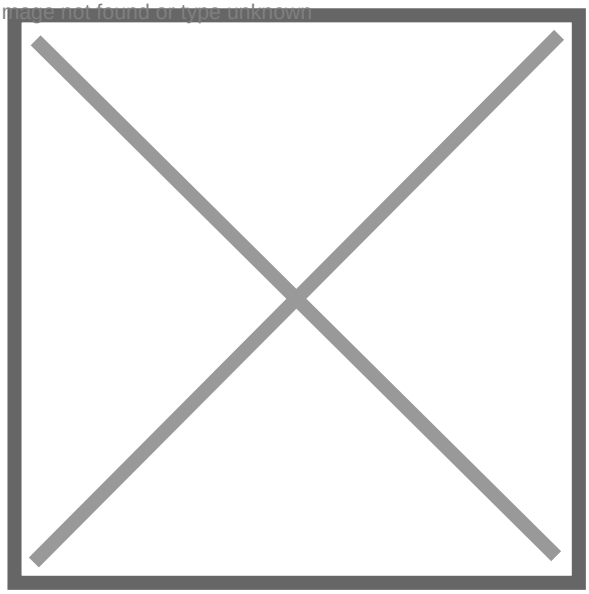

Créance usenet reçue par mail

Par **faza**, le **07/02/2016** à **16:09**

Bonjour,
Je me suis inscrit sur le site usenet.nl dans le cadre d'un mois d'essai.
Pour bénéficier de l'offre, j'ai du donner mes coordonnées paypal.
Le service proposé n'étant pas ce que je cherchais, j'ai cherché à résilier mon abonnement dans la période du mois gratuit.
Bien évidement, je n'ai pas pu y arriver, trop compliqué.
J'ai en revanche stoppé le prélèvement sur paypal.
Et le temps à passé et j'ai reçu une lettre de créance d'une société allemande me réclamant 165€ (via un simple mail).
Bien évidement, je n'ai pas envie de payer cette somme.
Je ne sais pas si je fais le mort, si je vais résilier mon abonnement (et fait toujours le mort) ou si je dois payer pour éviter les soucis.
Merci pour vos conseils avisés

Par **morobar**, le **08/02/2016** à **08:44**

Bonjour,
Si vous demandez un renseignement juridique, vous devez payer les engagements que vous avez souscrit.
Mais vous demandez plutôt si vous risquez quelque chose à camper en espérant que le créancier étranger se fatiguera, c'est probable mais non certain.

Par **Pipa**, le **28/11/2016** à **00:35**

Bonjour,
Je rencontre aujourd'hui le même problème, je me suis inscrite cet été à Usenet pour une période d'essai gratuite de 14 jours. Je me suis vite rendue compte qu'un abonnement à ce site ne m'était d'aucune utilité et j'ai tenté de résilier avant la fin de la période d'essai, mais les démarches à suivre sur le site sont tellement compliquées que je ne suis parvenue à rien. J'ai donc laissé couler et j'ai reçu récemment 1 mail et 2 lettres me demandant de payer 165€.
Je ne trouve pas cette méthode correcte, car il est clair que le site est fait de sorte à décourager les gens à résilier, et ils me demandent de payer pour un service que je n'ai finalement jamais utilisé.
Mais je ne sais pas quels sont mes droits, étant donné que j'ai bien souscrit à la période d'essai gratuite.
Comment avez-vous fait? Avez-vous finalement réussi à trouver une solution à votre problème?
Merci d'avance

Par **Leilab22**, le **11/01/2017** à **11:49**

J'ai le même problème actuellement, je reçois constamment des mails. Qu'avez vous fait?

Par **ame7387**, le **25/01/2017** à **20:59**

Bonjour, j'ai le même problème. Au final, avez vous payé ?

Par **dromadaire40**, le **17/03/2017** à **16:50**

Bonjour, j'ai le même problème, et j'aimerais également savoir ce que vous avez fait :)

Par **dromadaire40**, le **21/03/2017** à **20:59**

Pour ma part je suis allé voir un avocat en consultation gratuite, et il m'a dit d'ignorer les relances, et que de toutes façons, seule une juridiction française était en mesure de nous obliger à payer.

Par **Kotk**, le **30/08/2017** à **21:19**

Bonjour j'ai recu un mail comme vous de usenext avec le blabla et apres 107,16€

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Si vous ne payez pas la somme ci-dessus dans le délai imparti, nous transmettrons le dossier à une agence de recouvrement qui exigera le règlement de la somme en souffrance, ainsi que des éventuels frais supplémentaires.

Cordialement,

Aviteo Ltd.
Service juridique

Sachant que j'ai utiliser une cb qui n'existe plus et ce que je dois craindre quelque chose sachant qu'ils ont mon adresse et tout?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés